

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158016	Date d'inspection Le 04 octobre 2021	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(4) L'aire de repos de la garderie éducative à temps plein ou en milieu familiale permet un écart de 46 cm entre chaque lit d'enfant, parc pour enfant, lit portatif ou matelas de sieste. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	36(4)	04 oct. 2021	04 oct. 2021
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	43	04 oct. 2021	04 oct. 2021

Commentaires généraux

-Visite effectuée à l'établissement pour une inspection de surveillance.
 -Ratio est respecté lors de la visite.
 -Un breuvage chaud a été retrouvé en présence des enfants, celui-ci fut disposé immédiatement.
 -L'espace prévu pour les changements de couches des enfants répond aux exigences.
 -L'aire de jeu intérieur offre aux enfants une grande variété de matériel. Celui-ci est à la disposition des enfants et adaptée au niveau d'âge. J'observe beaucoup de littéracie dans les salles de classe. Les zones de jeux sont variées, invitantes et adaptées aux besoins et intérêts des enfants.
 -Nous retrouvons dans les salles de classe les portfolios de chacun des enfants, ceux-ci contiennent des preuves d'observations effectuées par les éducatrices qui ont été documentées
 -Des coussins ont été rangés entre deux couchettes, ceux-ci ont été retirés pour permettre que la circulation soit fluide entre les lits des enfants. Aucun objet ne peut entraver l'accès aux enfants lorsqu'ils dorment.
 -L'orientation des enfants est fait de façon positive et constructive.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Le 04 octobre 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Christine Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 octobre 2021

Date